

Compte-rendu de la séance du 10 juin 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le dix juin à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de VENAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur TOURAUD Eric, Maire.

Étaient présents : M. TOURAUD Eric, Mme DELEAU-PERRAUD Chantal, M. SAULNIER Antoine, M. BELLINI Sylvain, Mme BRUNET Caroline, Mme DE LAMARLIÈRE Pauline, Mme LE MENTEC Céline, Mme RITTER Delphine, M. GOUBERT Bruno.

M. ALIBERT Marc, HENRI Thierry sont présents à partir de 20h50 à partir du 2ème point à l'ordre du jour.

Le conseil a désigné pour secrétaire Mme DELEAU-PERRAUD Chantal.

L'assemblée a approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la précédente séance.

N° 2021-18 : Participation au financement des cours de natation dispensés à Villefranche d'Allier

Après en avoir délibéré, le conseil, à la majorité (1 voix pour, 4 voix contre et 4 abstentions), **refuse** que la commune participe au financement des cours de natation dispensés à Villefranche d'Allier donnés aux familles de Venas.

N° 2021-19 : Avis sur le projet du SCOT du PETR arrêté, conformément à l'article L.143-20 du Code de l'Urbanisme

Au vu des éléments évoqués, et après débat, le conseil municipal, avec 1 voix pour 1 voix contre et 9 abstentions, souhaite souligner le manque de pédagogie dans les documents de présentation du projet.

N° 2021-20 : Devis isolation des bâtiments communaux

Pour isoler les bâtiments communaux suivants : le bâtiment de la Cure avec 2 logements, le logement rue Luylier de Couture, la mairie, l'école, la salle polyvalente et la garderie,

Après examen en commission, c'est l'entreprise Iso souffle, qui est retenue pour la qualité de la prestation proposée pour un montant total de 857.91 €. Le conseil municipal prend acte de cette décision,

N° 2021-21 - Devis pour la voirie

Monsieur l'adjoint en charge de la voirie présente les devis de 2 entreprises pour la fourniture des cailloux pour les chemins ruraux de la commune. Après délibération, le Conseil Municipal, retient à l'unanimité, le devis de la Société Aniorté.

N° 2021-22 - Travaux sur les bâtiments communaux, choix des entreprises et plan de financement

Monsieur le Maire rappelle le projet et présente les devis. Après délibération, en absence de Mr Henri et Mr Alibert, ayant quittés la salle car intéressés respectivement pour les huisseries et les travaux de peinture.

Le Conseil décide à la majorité de retenir les devis suivants :

Pour les huisseries : l'entreprise Store Story pour **23 765 .50 € HT**,

Pour les travaux de peinture et soubassement : l'entreprise Alibert pour **7 539.10 € HT**,

Pour le chauffage de la salle polyvalente : l'entreprise Lathène pour sa solution 1 soit **20 308.87 € HT**,

Le conseil, sollicite les aides et approuve le plan de financement de ces travaux pour le montant de **51 613.47 € HT** dans les conditions suivantes :

DETR (35%)	:	18 064.71 €
Conseil départemental 30 % dispositif de soutien aux travaux sur le bâti pour salle polyvalente	:	12 526.97 €
Conseil départemental au titre du dispositif de solidarité départementale pour l'école et la garderie	:	4 928.45 €
Fonds de concours (communauté de communes)	:	6 000.00 €
Reste à financer (20%)	:	10 093.34 €

